Taxe d'apprentissage



IRIS Sup’ mise sur leur avenir, et vous ?

La géopolitique pour les acteurs et les décideurs de demain

www.iris-sup.org

2 bis, rue Mercœur
75011 Paris • France

+33 (0)1 53 27 60 82
taxe@iris-france.org

La géopolitique appliquée aux organisations

IRIS Sup' est l'école de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), think tank français dédié aux questions internationales et géopolitiques et présenté par les classements internationaux comme l'un des meilleurs mondiaux.

Créée en 2002, IRIS Sup' propose des formations de géopolitique appliquée aux organisations reconnues par l'État (titres de niveau 7 – bac +5 – enregistrés au Répertoire national des certifications professionnelles).

Des analyses et des conseils au service de vos activités à l'international

- Analyser des situations complexes internationales ;
- Produire des notes de veille, de prospective, de *compliance*, de *due diligence*, d'aide à la décision ;
- Présenter des préconisations, des stratégies d'action ;
- Monter et suivre des projets complexes dans un contexte international.

À IRIS Sup', nous apprenons à nos étudiantes et étudiants à travailler dans un contexte international avec rigueur, honnêteté intellectuelle, humilité et passion.

2 titres de niveau 7 (bac +5)

ANALYSTE EN STRATÉGIE INTERNATIONALE (ASI)

EN PRÉSENTIEL ET À DISTANCE

- **Géopolitique et prospective**
- **Risques géoéconomiques et intelligence stratégique**
- **Défense et sécurité**

EN PRÉSENTIEL

- **Géopolitique des mondes agricoles et sécurité alimentaire**

MANAGER DE PROGRAMMES INTERNATIONAUX - HUMANITAIRE ET DÉVELOPPEMENT (MPI)

EN PRÉSENTIEL

- **Stratégie programmatique et opérations**
- **Stratégie d'influence et plaidoyer**

À DISTANCE

- **Manager de programmes internationaux - Humanitaire et Développement**

Insertion professionnelle

ASI

Analyste • Chargé(e)/Responsable de mission/projet • Chargé(e)/Responsable des relations internationales • Collaborateur(trice) politique • Consultant(e) • Chargé(e)/Responsable de développement • Risk Manager • Expert·e Sûreté

MPI

Responsable/chef(fe) de projet/mission/programme • Responsable/Chargé(e) de projets ou de programmes • Coordinateur(rice) de terrain/programmes/projets • Responsable/chargé(e) de développement/de partenariats • Responsable/chargé(e) de plaidoyer • Grants Officer/Manager • MEAL Officer/Manager • Directeur(rice) de pays

4 170
diplômés, près de 100 nationalités

+ 560
étudiants par an en présentiel ou à distance

180
professionnels de haut niveau dispensent les cours

+ 250
structures publiques et privées partenaires accueillent nos stagiaires et apprentis

2 titres
6 spécialités
en présentiel et à distance

2
jours de cours par semaine de septembre à juin

Pourquoi soutenir IRIS Sup' ?

Les relations avec les organisations font partie de l'ADN d'IRIS Sup'.
Pour les professionnels, participer à la formation de nos étudiants, c'est :

Transmettre une expertise, des compétences

Tous nos intervenants exercent dans des entreprises, des associations, des ONG, des organisations internationales ou la haute fonction publique.

Garantir l'adéquation de nos formations aux besoins des entreprises et des organisations

Nos partenaires participent aux conseils de perfectionnement pour adapter nos programmes à vos besoins.

Participer à la formation en proposant des études de cas réels pour nos étudiants

Une part importante est accordée à l'apprentissage par la simulation et la mise en situation professionnelle dès la première année.

Recruter nos étudiants et diplômés

Le rythme des formations (2 jours de cours d'octobre à mai) favorise l'alternance. Actuellement, près de la moitié de nos effectifs en présentiel étudient en contrat d'apprentissage.

Développer une relation partenariale avec IRIS Sup'



Soutenir IRIS Sup', c'est nous permettre de financer :

L'internationalisation de la formation et des profils

Par la collaboration d'experts internationaux pour multiplier les points de vue et le développement des opportunités de mobilité pour nos étudiants.

Une pédagogie innovante

Développer l'excellence de vos futures recrues en leur offrant un cadre pédagogique novateur axé sur les nouvelles technologies (cartographie numérique, systèmes d'information géographique, ERP, écrans muraux et interactifs).

La diversification et l'interactivité de notre offre de formations à distance

Digitalisation de nos outils d'études en utilisant une plateforme performante, des contenus vidéos et des espaces de classe virtuelle (LMS, logiciels de classe virtuelle, de scénarisation pédagogique).

Ils nous ont fait confiance

LVMH · Cloix Mendès-Gil Cabinet d'avocats · CISION · Brioche Pasquier · B2P Communications Consulting · orange · SAFRAN · Plaine Commune Grand Paris · Sofrecom The Know-How Network · SVP Information Décisionnelle · Éditions Eyrolles · Institut pour la Justice · openeat · CITEO · CFI Développement Médias · futuribles · DUNOD · ARQUUS

Choisir le bénéficiaire de votre taxe

Versez votre taxe d'apprentissage : mode d'emploi

TAXE D'APPRENTISSAGE
0,68 % de la masse salariale brute (0,44 % pour l'Alsace-Moselle).

0,59 %
constitue la part principale destinée au financement de l'apprentissage et recouvrée par l'URSSAF mensuellement.

0,09 %
constitue le solde destiné au financement des formations initiales technologiques et professionnelles, il est versé annuellement à l'URSSAF.

Vous devez payer la taxe si :

- vous avez au moins 1 salarié ;
- vous êtes soumis à l'impôt sur les sociétés (IS) ou à l'impôt sur le revenu (IR) au titre des bénéfices industriels et commerciaux (BIC).

Comment verser la taxe à IRIS Sup' ?

1

La part principale doit être déclarée mensuellement au moyen de la DSN (déclaration sociale nominative) auprès de l'URSSAF.

2

Le solde doit être versé annuellement au moyen de la DSN auprès de l'URSSAF.

La taxe d'apprentissage de de l'année 2025 doit être versée entre **le 26 mai et le 21 août 2026.**

3

SOLTéA
Répartir le solde de la taxe d'apprentissage

Indiquer IRIS Sup' comme bénéficiaire du solde de votre taxe d'apprentissage sur la plateforme SOLTÉA à partir du 26 mai 2026. Vous pouvez retrouver l'école *via* son n° de SIRET :

382 778 009 000 37

Besoin d'un accompagnement spécifique pour le paiement de votre taxe ?

Nous vous invitons à prendre contact avec Serena Busato, Responsable du Bureau des expériences professionnelles et internationales.

CONTACT
taxe@iris-france.org
01 53 27 60 82



Le mot de Pascal Boniface, directeur de l'IRIS

L'IRIS, reconnu d'utilité publique, est un centre de recherche français dédié à la géopolitique appliquée aux besoins des organisations. Bien placé dans les classements internationaux, c'est aussi le seul think tank qui a créé une école, mêlant ainsi la recherche, la formation et l'action. En versant votre taxe d'apprentissage à IRIS Sup', vous participerez à la formation de professionnels capables d'agir dans des environnements internationaux complexes et de répondre aux enjeux de la mondialisation. Cette contribution est essentielle pour nous équiper d'outils pédagogiques performants, développer le e-learning et nouer des partenariats à l'international.

Nous comptons sur vous !